

Déroulement des stages à l'ESSTHS

1. Stages obligatoires	2
1.1. Les formations concernées	2
1.2. Proposition et validation des sujets.....	2
1.3. Évaluation des stages	2
1.4. Les différentes étapes que doit suivre l'étudiant.....	3
1.5. Les dates clés	4
2. Stages facultatifs	4

L'École Supérieure des Sciences et de la Technologie de Hammam Sousse dispose des formations dont le stage est obligatoire et d'autres dont le stage est facultatif.

Le déroulement des stages suit un calendrier fixé chaque année universitaire que nous engageons à respecter dans la limite du possible.

1. Stages obligatoires

1.1. Les formations concernées

Niveau Licence

- Licence Science de l'Informatique: Mention Génie Logiciel et Système d'Informations (GLSI)
- Licence EEA : Mention Energies Electriques Renouvelables
- Licence EEA: Mention Systèmes Embarqués
- Licence Mathématique et Informatique

Niveau Mastère Professionnel

- Master Pilotage des Systèmes Industriels
- Master professionnel en systèmes électroniques embarqués et équipements biomédicaux
- Master professionnel en Efficacité Énergétique des Bâtiments

1.2. Proposition et validation des sujets

▪ **Sujets proposés par les industriels**

Un espace est réservé dans le site pour les industriels souhaitant proposer un ou plusieurs sujets.

Ces propositions restent en instance jusqu'à la validation par la direction des stages. Une fois validés, les sujets seront automatiquement publiés dans l'espace intranet des étudiants.

▪ **Sujets proposés par les enseignants**

Chaque enseignant souhaitant proposer un ou plusieurs sujets pourra déposer cette demande au service des stages. Ces demandes seront transmises aux coordinateurs pédagogiques et aux enseignants de la même spécialité intervenant dans la formation concernée afin d'étudier et valider les différentes propositions dans les plus brefs délais.

Une fois validés, les sujets seront publiés dans l'espace intranet des étudiants.

1.3. Évaluation des stages

L'évaluation des stages est à la charge des membres du jury qui se compose d'au moins un rapporteur, un encadrant universitaire et un encadrant industriel.

Chaque membre donne une appréciation de la qualité de la contribution du stagiaire dans les tâches qui lui ont été assignées via une grille (ou formulaire) d'évaluation avant la soutenance.

Un PV de soutenance sera signé par les membres du jury, qui se charge d'attribuer la note finale du stage réalisé en cas de validation ou de décider de le reporter.

Dans le but d'encourager nos étudiants à innover et à monter leurs propres projets, tout sujet ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à 17/20 sera automatiquement sélectionné pour la participation dans des compétitions régionales et/ou nationales.

1.4. Les différentes étapes que doit suivre l'étudiant

▪ Recherche de stages

Chaque étudiant est invité à récupérer une lettre d'appui et à déposer plusieurs demandes de stage auprès de différentes entreprises. Un seul stage obligatoire sera accordé à la fin.

▪ Affectation des stages

Pour pouvoir recevoir la "**Lettre d'affectation**", la direction des stages doit d'abord valider la proposition de stage (sujet et durée) en collaboration avec le département concerné.

Il n'est possible de fournir aux étudiants partant en stage qu'**une seule lettre d'affectation** et il est vivement recommandé de garder constamment une photocopie de tous les documents relatifs aux stages.

Les stages effectués sans lettre d'affectation officielle ne seront pas validés.

▪ Dépôt du Rapport

Le rapport doit être déposé en 3 trois exemplaires qui seront fournis aux membres de jury;

La "**Fiche d'évaluation**" doit être remplie et signée par l'encadrant professionnel.

Remarque : Sous la demande de l'encadrant professionnel, le directeur des stages adresse une invitation officielle nominative contenant la date, l'heure et la salle de soutenance. Cette invitation peut parvenir directement ou par fax à l'encadrant professionnel.

Le rapport du stage : Un rapport de stage doit être rédigé en français (ou éventuellement en anglais) et doit être soumis au service des stages en respectant les délais détaillés dans le calendrier annuel publié sur le site de l'ESSTHS

Le volume du rapport ne doit pas dépasser 45 pages et doit respecter la page de garde prédéfinie par le service des stages.

▪ Remise de version finale

1. Tenir compte des remarques du jury lors de la soutenance et corriger, selon leurs instructions, le rapport de stage.
2. Remettre au service des stages **deux copies corrigées** du rapport de stage. Aucun rapport ne sera accepté s'il n'est pas **signé par l'encadrant universitaire**.
3. Remettre un CD contenant une version pdf de la totalité du rapport de stage (version corrigée).

Toutes les demandes d'informations peuvent être adressées à la direction des stages par courrier électronique (email) à l'adresse suivante :

1.5. Les dates clés

Niveau Licence

- **Le 26 Novembre 2021**: dernier délai de récupération de la lettre d'appui.
- **Le 27 Janvier 2022**: dernier délai de remise de la lettre d'appui signée par la société
- **A partir du 7 Février 2022** : Récupération de la lettre d'affectation signée par la direction des Stages contre la remise des originaux de la lettre d'acceptation de stage et du cahier des charges.
- Du **14 Février au 04 Juin 2022** : déroulement des stages de fin d'études.
- Deux sessions de soutenances sont prévues
 - Première session
 - Du **06 au 08 Juin 2022** : dépôt des rapports au service des stages.
 - Du **20 au 24 juin 2022** : Soutenances
 - Le **08 juillet 2022** : dernier délai pour rendre la version finale au service des stages
 - Deuxième session
 - Du **06 au 07 Juillet 2022** : dépôt des rapports au service des stages.
 - Du **18 au 20 Juillet 2022** : Soutenances
 - Le **27 juillet 2022** : dernier délai pour rendre la version finale au service des stages
 - Tout stage nécessitant une prolongation au-delà des 2 sessions, une demande de la part de l'encadrant universitaire justifiant le retard, doit être déposée auprès du service des stages avant le **06 Juillet 2022**.

Niveau Mastère Professionnel

- Deux sessions de soutenances sont prévues
 - Première session
 - Le **08 juillet 2022** : Dernier délai de dépôt des rapports au service des stages.
 - Du **28 au 30 Juillet 2022** : Soutenances
 - Le **10 septembre 2022** : dernier délai pour rendre la version finale au service des stages
 - Deuxième session
 - Le **28 octobre 2022** : dépôt des rapports au service des stages.
 - Du **26 novembre 2022** : Soutenances
 - Le **02 décembre 2022** : dernier délai pour rendre la version finale au service des stages

2. Stages facultatifs

Dans le but de préparer nos étudiants à la vie professionnelle, les étudiants de toutes les autres spécialités sont vivement appelés à effectuer un **stage facultatif** d'un mois (généralement dans la période du 1^{er} juillet au 31 août) en respectant les dates suivantes :

- 15 Mars au 15 juin: récupération de la lettre d'appui pour demander un stage facultatif.
- Du 1^{er} Juin Mars au 15 juin: retour de la lettre d'appui signée par la société.
- du 01 juillet au 15 juillet : récupération de la lettre d'affectation